

**Description:** La raison d'être du mariage, l'importance, pour l'homme, de traiter son épouse avec gentillesse et bonté, et comment les époux peuvent contribuer à maintenir l'harmonie, au sein de la famille.

par Jamaal al-Din Zarabozo (© 2010 IslamReligion.com)

Publié le 10 Jan 2011 - Dernière mise à jour le 10 Jan 2011

Catégorie: [Articles](#) > [Le système d'ordre dans l'islam](#) > [La famille](#)

---

### L'époux(se)

Le mariage est une institution très importante, en islam. Le Coran nous rappelle à plusieurs reprises que nous sommes, hommes et femmes, issus du même homme, à l'origine. C'est sur la base des liens qui unissent l'homme et la femme que sont établis les droits de chacun sur l'autre. Dans le premier verset de la sourate intitulée « Les femmes », Dieu dit :

**« Ô hommes! Craignez votre Seigneur, qui vous a créés d'un seul être et qui a créé, à partir de celui-ci, sa compagne; puis de [l'union de] ces deux-là, Il a fait proliférer de tous côtés une multitude d'hommes et de femmes. Craignez Dieu, au nom duquel vous exigez (vos droits) les uns des autres; et craignez de rompre les liens du sang. Certes, Dieu vous observe parfaitement. » (Coran 4:1)**

Mais au-delà de l'origine commune qu'ils partagent, Dieu souligne que l'amour et l'affection qu'Il a créés dans le cœur des époux doit servir de signe et de preuve pour ceux qui réfléchissent. En d'autres termes, certains peuvent voir, dans cet aspect de la création, la grandeur de l'oeuvre et de la puissance de Dieu, la perfection de Sa création et la grande miséricorde qu'Il a fait descendre sur ce monde. Dieu dit, dans le Coran :

**« Et parmi Ses signes, Il a créé pour vous des épouses issues de vous-mêmes pour que vous viviez en tranquillité auprès d'elles. Et Il a mis entre vous de l'amour et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour les gens qui réfléchissent. » (Coran 30:21)**

Dieu dit également :

**« C'est Lui qui vous a créés à partir d'un seul être; et de cet être, Il a tiré son épouse, afin qu'il puisse trouver de la tranquillité auprès d'elle. » (Coran 7:189)**

Selon le Coran, donc, la relation entre les époux doit en être une d'amour, de compassion et de compréhension mutuelle. Dieu ordonne également aux hommes de bien traiter leur épouse :

**« Et comportez-vous convenablement envers elles ; si vous éprouvez**

## **de l'aversion pour elles, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose dans laquelle Dieu a déposé un grand bien. » (Coran 4:19)**

Quelques mots sont nécessaires sur la raison d'être du mariage en islam. Nécessaires parce que trop souvent, les gens entrent dans le mariage, ou souhaitent se marier, sans comprendre la véritable raison d'être du mariage ni le rôle qu'ils sont censés y jouer. Et à cause de cela, ils ne réalisent pas toutes les responsabilités qui les attendent une fois qu'ils seront mariés. Mais s'ils connaissent bien les raisons pour lesquelles le mariage a été institué et qu'ils savent à quelles responsabilités ils doivent s'attendre, leur mariage aura bien plus de chances d'être réussi.

Manifestement, les raisons d'être du mariage vont bien au-delà du simple « plaisir » ou de la satisfaction des « désirs ». Les raisons d'être du mariage incluent, entre autres : la procréation, les plaisirs physiques licites, l'acquisition d'une certaine maturité, l'entraide mutuelle dans le quotidien, l'atteinte de certains bienfaits psychologiques et physiologiques, la formation de la pierre angulaire d'une société morale, l'éducation de la prochaine génération dans un cadre favorable à la croissance morale et spirituelle, l'union de personnes et la formation de familles.

### **Les droits de l'époux et de l'épouse**

Pour qu'un mariage réussisse, chaque partenaire doit bien comprendre quels sont ses droits, ses responsabilités, ses rôles et ses obligations. C'est pour cette raison que la loi islamique a clairement établi les droits et responsabilités de chacun des époux. Il est important, pour le mari et la femme, de comprendre que son ou sa partenaire est d'abord et avant tout un(e) autre musulman(e) et donc son frère ou sa soeur en islam. Par conséquent, tous les droits mutuels des frères et soeurs en islam sont aussi les droits des époux. Les droits et obligations qui lient les musulmans entre eux, de même que l'amour, la loyauté et le sentiment de fraternité qui les unissent s'appliquent tous aux gens mariés, car leur époux(se) fait également partie de cette fraternité musulmane. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a mis l'accent sur ce point lorsqu'il a dit :

« Nul d'entre vous ne croit vraiment s'il n'aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. » ( *Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim* )

La personne à laquelle on est marié possède encore plus de droits sur nous en vertu de l'important contrat qui nous lie à elle.

Lorsque l'on discute des droits des époux, ce sujet ne devrait pas être abordé froidement ou d'un point de vue strictement légal. Le lien qui unit l'homme et la femme représente bien plus qu'un ensemble de droits et obligations que chacun doit respecter; il s'agit aussi d'un lien d'amour, de compréhension et de soutien mutuels. Chacun doit savoir prendre en considération les besoins et les capacités de l'autre, tenter de rendre l'autre heureux, même si des compromis sont parfois nécessaires, plutôt que de ne voir le mariage que comme un cadre où chacun s'assure d'obtenir de l'autre tous ses droits, sans exception. Dans la plupart des cas, aucun des époux ne donne à l'autre tous ses droits ni ne le rend totalement heureux. Mais chacun doit savoir accepter cette réalité et

composer avec les défauts de l'autre.

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a recommandé aux maris de traiter leurs épouses de la meilleure manière, peut-être parce qu'elles sont souvent à leur charge et qu'ils sont physiquement plus forts, en général. Il a dit :

« Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur envers sa famille; et parmi vous, je suis le meilleur envers ma famille. » (*at-Tirmidhi et Ibn Majah*)

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/497>

Copyright © 2006-2011 [IslamReligion.com](http://www.IslamReligion.com). Tous droits réservés.